



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00516

Numéro SIREN : 505 174 755

Nom ou dénomination : 4G

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2016 sous le numéro de dépôt 408

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS
10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL IXA
37 rue Cassiopée
Parc Altaïs
74650 CHAVANOD

V/REF :
N/REF : 2008 B 516 / 2016-A-408

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE THONON-LES-BAINS certifie qu'il a reçu le 01/02/2016, les actes suivants :

Acte sous seing privé en date du 28/12/2015
- DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

Concernant la société

4G
Société par actions simplifiée
1783 route de l'army
74350 Allonzier-la-Caille

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-408 le 08/02/2016
R.C.S. THONON 505 174 755 (2008 B 516)

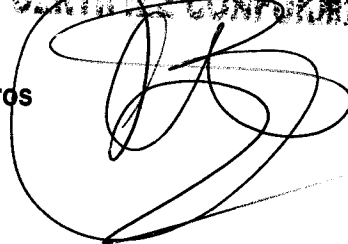
Fait à THONON-LES-BAINS le 08/02/2016,
L'un des Greffiers Associés



POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

4G
Société par Actions Simplifiée au capital de 66.670 Euros
1783, route de l'Arny 74350 ALLONZIER LA CAILLE

505 174 755 RCS THONON LES BAINS



ACTE SOUS SEING PRIVE

Société CM DEVELOPPEMENT	2.206 actions
Représentée par Monsieur Fabrice MORRETTI	
Société LP HOLDING	2.255 actions
Représentée par M. Rodolphe PACCARD	
Société ARCHIDOMO	2.206 actions
Représentée par M. Fabrice GIBERT	

Associés de la Société **4G**, Société par Actions Simplifiée au capital de 66.670 Euros divisé en 6.667 actions de 10 Euros chacune (ou la « Société »), et possédant ensemble la totalité des actions composant le capital social,

Consultés par Monsieur Fabrice MORRETTI, représentant légal de la société CM DEVELOPPEMENT, Président, conformément aux articles 17 et 22.4 des statuts de la Société, sur les points suivants :

Ordre du jour

- *Constatation de la cessation des fonctions du Directeur Général,*
- *Pouvoirs pour formalités.*

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés prend acte de la démission de la société 3V, de ses fonctions de Directeur Général de la Société, avec effet à compter de ce jour, et décide, à l'unanimité, de ne pas désigner de remplaçant.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés confère, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet de procéder à toutes formalités requises.

Fait à ALLONZIER LA CAILLE
Le 28.12.2015

Pour CM DEVELOPPEMENT
M. Fabrice MORRETTI

Pour LP HOLDING
M. Rodolphe PACCARD

Pour ARCHIDOMO
M. Fabrice GIBERT